

Claude Jutra Biographie

Yves Laberge

Numéro 145, printemps 2021

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/95975ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

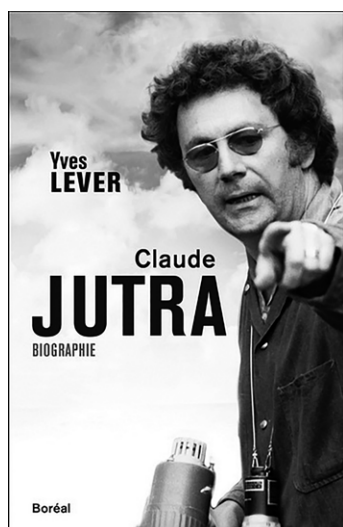
0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Laberge, Y. (2021). Compte rendu de [Claude Jutra : biographie].
Cap-aux-Diamants, (145), 51–51.



Yves Lever. *Claude Jutra. Biographie*. Montréal, Boréal, 2016, 358 p.

C'est le livre par lequel le scandale est arrivé, dès sa sortie au printemps 2016. Auparavant, Claude Jutra (1930-1986) était considéré comme le cinéaste le plus important et le plus influent du Québec,

voire du Canada. À la fin du XX^e siècle, plusieurs palmarès de cinéma qualifiaient son film *Mon oncle Antoine* de « meilleur film canadien de tous les temps ». Rares sont les artistes d'ici qui firent autant consensus, d'abord d'une manière favorable, puis défavorable. En effet, depuis la parution de cette biographie, son nom a été effacé des parcs, rues, salles et prix qui rappelaient sa mémoire.

Cette biographie est la première à être consacrée simultanément à la personne et à l'artiste; auparavant, les monographies se concentraient uniquement sur l'œuvre, abondante et diversifiée. Et pourtant, la filmographie de Claude Jutra est éminemment autobiographique; il suffit de penser à son long métrage *À tout prendre* (1963), dans lequel le réalisateur tenait le rôle principal et revivait ses premières amours.

Inlassablement, l'historien du cinéma Yves Lever a travaillé durant quatre années à fouiller des fonds d'archives, à recueillir des témoignages, à rédiger des fiches et des analyses de tous les films tournés par Claude Jutra.

Il faut ajouter qu'en tant que critique de films et professeur de cinéma, Yves Lever avait fréquenté l'œuvre de Jutra durant plus d'un demi-siècle. Personne n'était mieux placé que lui pour rédiger cet ouvrage rigoureux et instructif, comme ses nombreux livres précédents. Le biographe a même eu accès aux lettres écrites par Jutra à ses proches, mais aussi à

des personnalités comme François Truffaut ou encore Gabrielle Roy (p. 100). En outre, l'ouvrage reproduit de nombreux extraits de lettres reçues par Jutra, par exemple ce mot du cinéaste Jean Renoir (p. 97). Dans le détail, on revit l'enfance feutrée dans une famille aisée de Montréal, la bonne qui ne parlait pas français, le Collège Stanislas, les études en médecine, les nombreux séjours en France et en Italie, les débuts de Jutra comme cinéaste et surtout, sa personnalité ouverte qui s'intéresse à tout. Durant les années 1950, Claude Jutra, lui-même fils de médecin, était membre du Collège des médecins. C'est en produisant ses premiers courts métrages qu'il décide de supprimer le « s » final de Jutras (p. 66). Dès ses débuts, Jutra tourne de tout : des essais, des documentaires, de la fiction, et même de l'animation avec Norman McLaren en 1956 (p. 70). Pionnier en tout, Claude Jutra sera le premier réalisateur québécois à tourner un film sur le skateboard : *Rouli-roulant*, en 1965 (p. 165). Puis, ce seront les triomphes : *Mon oncle Antoine* en 1971, et ensuite son adaptation du roman *Kamouraska*. Suivra le renouvellement de sa carrière au Canada anglais au milieu des années 1970, mais aussi la maladie, l'oubli, les hommages posthumes. Combinant beaucoup de documents d'époque, dont diverses critiques des films de Jutra, Yves Lever rend compte de cette production abondante en ne négligeant rien au passage, évitant de se limiter uniquement aux œuvres les plus connues du cinéaste.

Avec *Claude Jutra. Biographie*, Yves Lever a écrit un très bel hommage : à lire, et non à éviter ou à condamner. À travers ce portrait d'un artiste créatif et complexe, on revoit en filigrane tout le Québec de l'après-guerre jusqu'aux années 1980. Le biographe n'est pourtant ni condescendant ni un inconditionnel du cinéaste; comme critique de films, Yves Lever avait été sévère à l'égard de certains longs métrages, comme *La Dame en couleurs* (1985) (p. 297). Yves Lever jugeait les œuvres; mais il ne porte pas de jugement sur l'homme. À chacun de se faire une idée, en toute connaissance de cause.

Yves Laberge